

" Précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre  
 " de maisons particulières; voilà des obstacles qui ont rendus inutiles les  
 " soins de plusieurs Curés, que je connois, et leurs efforts pour l'instruc-  
 " tion de la jeunesse de leurs Paroisses; au contraire, dans celles qui ont  
 " des bourgs ou hameaux, telles que l'Assomption, Boucherville, la Prai-  
 " rie ou la Magdelaine, Terrebonne, la Riviere Duchêne, &c. on a pour  
 " l'ordinaire la satisfaction d'y trouver un peuple passablement instruit, y  
 " aiant peu de ces bourgs qui soient dépourvûs de Maitres d'Ecoles.

" *Texte 5.*—Les principaux Citoyens s'uniront-ils dans une demande  
 " pour une Chartre?

" *Réponse.*—J'entends par *Chartre* des Lettres Patentes qui fixent et con-  
 " solident l'établissement d'une maison ou d'une corporation quelconque ;  
 " sur quoi je dis, qu'une telle Chartre que l'on attendoit d'abord en faveur  
 " du Collège des Jésuites réfusités, et que l'on feroit renouveler dans la  
 " suite en faveur d'une Université, pourroit donner un grand relief à ces  
 " établissemens et beaucoup d'encouragement au peuple.

" *Texte 6.*—N'y a-t-il point ici aucun terrain de la Couronne qu'il seroit  
 " convenable à la Société d'avoir en concession à perpétuité pour l'usage  
 " d'une Université?

" *Réponse.*—Avec le tems on viendra à bout de tout; dans la supposition  
 " faite cideffus, que les biens des Jésuites fussent laissés au public en faveur  
 " de l'instruction de la jeunesse, une partie de ces biens pourroit s'améliorer  
 " par la suite et donner des revenus capables de porter une partie des dé-  
 " penses nécessaires au soutien d'une Université. Indépendamment de cela  
 " ne pouvons nous pas espérer que sa Majesté pleine de bienveillance pour  
 " la prospérité de ses sujets, leur accorderoit, pour une œuvre de cette na-  
 " ture, quelque concession nouvelle soit en rotûre soit en fief, dans les terres  
 " non encore concédées?